

Hôtelière

LA LETTRE D'INFORMATION DE GAZ DE FRANCE ET ARTH



Sommaire

DOSSIER p. 2-3

- Quand gaz naturel et énergie solaire font bon ménage !
- Les subventions de l'Ademe pour l'hôtellerie.
- Deux services Provalys® pour le respect de l'environnement.

SAVOIR-FAIRE p. 4

- Certificats d'économies d'énergie : Gaz de France anticipe !

ACTUALITÉS p. 4

- Électricité : Louvre Hôtels choisit Gaz de France.

dossier

Quand gaz naturel et énergie solaire font bon ménage !

Soucieux de respecter l'environnement mais également de réaliser des économies d'énergie, les propriétaires de l'hôtel Les Trésoms, à Annecy, ont choisi, dans un premier temps, le gaz naturel pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la cuisine. Et, depuis le début de l'année, ils ont opté pour l'énergie solaire : elle produit aujourd'hui 70 % de leur eau chaude sanitaire.

> Suite p.2-3

édito

Gaz de France, une entreprise performante et citoyenne

Bien avant l'ouverture des marchés, Gaz de France a développé une véritable expertise en solutions énergétiques durables. Le Groupe a aujourd'hui pour objectif – outre la fourniture d'énergie –, de promouvoir son utilisation rationnelle, de valoriser les solutions innovantes (GNV, énergies renouvelables...) et d'encourager la diversification (gaz naturel, électricité, offres couplées...). Conscient de l'enjeu environnemental d'une maîtrise de la consommation, Gaz de France n'a pas attendu pour se positionner sur les Certificats d'économies d'énergie, dispositif soumettant bientôt les fournisseurs à des obligations d'économies d'énergie. Le Groupe devance l'appel en faisant évoluer ses offres et en menant une opération pilote dans deux régions françaises. Objectif : être fin prêt pour le 1^{er} janvier 2006 ! Mais aussi vous offrir une longueur d'avance sur ce nouveau dispositif. ■

BERNARD BLEZ
DIRECTEUR COMMERCIAL ENTREPRISES



90 m² de panneaux solaires ont été installés sur le toit de l'hôtel à la fin de 2004.

> Suite de la p.1

Les Trésoms : une implication innovante en faveur de l'environnement

Le complexe hôtelier des Trésoms, à Annecy, est devenu l'un des établissements phares de la ville grâce au dynamisme et aux investissements de ses propriétaires. Leur dernier aménagement – 90 m² de panneaux solaires installés sur la toiture –, permet de produire 70 % de l'eau chaude sanitaire en complément du gaz naturel.

Bienvenue aux Trésoms ! Idéalement situé entre lac et montagnes, cet hôtel 3 étoiles plein de charme offre à ses clients une vue imprenable sur le lac d'Annecy. C'est la beauté de ce site qui a immédiatement séduit ses propriétaires, Pascal et Véronique Droux : « *Notre établissement bénéficie d'un environnement privilégié : nous sommes en plein cœur de la forêt d'Annecy, au pied du Semnoz et à proximité immédiate du Parc naturel régional des Bauges* ». Une qualité de paysage

qu'il est donc, pour eux, important de préserver.

Des investissements importants

Quand ils achètent, en 1998, cette demeure haut-savoyarde de style Art nouveau, l'établissement a besoin d'une rénovation lourde. Tout est à refaire. Ce couple volontaire et dynamique se retrouve aussitôt les manches et

Les subventions de l'Ademe pour l'hôtellerie

Sous certaines conditions, l'Ademe* soutient les hôteliers désirant investir dans l'installation de panneaux solaires pour la fourniture d'eau chaude sanitaire. L'aide financière est de 350 euros/m² de panneaux installés. Plafonnée à 40 % du montant total

de l'investissement, cette subvention est toujours versée à la fin des travaux. Si vous souhaitez doter votre établissement d'une solution solaire-thermique, vous devez solliciter l'Ademe, par écrit, avant de réaliser les travaux. L'Agence émet alors un avis technique sur le projet. ■





À La Rotonde, plaisir des papilles se conjugue au plaisir des yeux. La cuisine, tout en raffinement, est réalisée au gaz naturel.



La piscine intérieure est chauffée par l'énergie solaire et le gaz naturel.

entreprennent des travaux importants. Ainsi, depuis 1998, près de 4 millions d'euros ont été investis pour la remise en état de l'hôtel ! Cette transformation a porté ses fruits : en sept ans, l'établissement est passé de 9 à 45 salariés et de 600 000 à 3 millions d'euros de chiffre d'affaires. « L'entretien et la remise en état de l'établissement représentent 8 % de notre budget annuel : cet investissement nous paraît nécessaire pour être à la pointe dans notre profession », explique Pascal Droux. Un pari réussi puisque l'hôtel est aujourd'hui reconnu comme l'un des fleurons de l'hôtellerie angevine. Il accueille une clientèle d'affaires pour des séminaires ou autres congrès organisés sur place et une clientèle individuelle attirée par ce lieu de séjour dédié aux loisirs et au bien-être (Spa, restaurant gastronomique, piscines...).

Deux énergies complémentaires

À leur arrivée aux Trésoms, les propriétaires décident, sur les conseils de Gaz de France, de faire évoluer leur ancienne installation au fuel – elle

DEUX SERVICES PROVALYS® POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Vous souhaitez maîtriser vos consommations de gaz naturel ?

Avec l'Expertise énergétique chaufferie et l'Audit environnement chaufferie, Gaz de France vous accompagne dans cette démarche responsable et vous prépare à l'application des nouvelles réglementations européennes.

AUDIT ENVIRONNEMENT CHAUFFERIE

En choisissant un Audit environnement chaufferie, vous connaissez les effets de votre installation de chauffage et d'eau chaude au gaz naturel sur l'environnement, par comparaison avec des valeurs définies par l'Ademe*. Cet audit vous fournit aussi des pistes pour améliorer votre installation et en limiter les rejets de gaz à effet de serre (tels que le CO₂) et de gaz générateurs de pluies acides (tels que les NO_x).



EXPERTISE ÉNERGÉTIQUE CHAUFFERIE

Avec l'Expertise énergétique chaufferie, vous bénéficiez d'un examen complet de votre chaufferie. Ainsi, vous savez comment améliorer ses performances énergétiques, éviter les surconsommations et faire des économies énergétiques et financières. ■

Pour en savoir +

Une question ? Un projet à affiner ?
Au bout du fil, un Conseiller vous répond au mieux de vos intérêts.

Appelez l'un de nos
Conseillers Entreprises

au **0 811 01 5000**
(prix d'un appel local)

Une entreprise citoyenne et créative

Pour Pascal et Véronique Droux, très novateurs dans leur management, l'entreprise doit non seulement prospérer mais aussi se montrer citoyenne et créative. « Nous souhaitons élargir notre vision de l'entreprise à l'environnement et à l'humain. Nous travaillons, bien entendu, sur le court terme mais aussi sur le long terme », expliquent-ils. D'où leur souci constant de formation et de management, l'embauche de personnel handicapé, la mise en place depuis cinq ans de la démarche de réduction du temps de travail... Une entreprise pour laquelle l'expression « développement durable » a donc réellement du sens ! ■

* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.